



Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 9 octobre 2018

Présidence	:	BÜNZLI Luc-Olivier
Ouverture de la séance	:	20h00
Appel nominal	:	23 membres présents – Quorum atteint
Excusés	:	5
Absent	:	2
Votations	:	À main levée
Clôture de la séance	:	21h01
Documents transmis avec la convocation	:	PV de la séance du 19 juin 2018 Préavis 05/2018 & Préavis 06/2018

ORDRE DU JOUR

- 1) Accueil - présences
- 2) Adoption de l'ordre du jour et du PV
- 3) Informations du Bureau du Conseil et courrier
- 4) Informations de la Municipalité
- 5) **Préavis 05/2018** : Demande de crédit de **CHF 130'000.-** pour la transformation et l'aménagement de la classe Nord du collège et de l'annexe, pour y transférer les bureaux de l'administration communale
- 6) **Préavis 06/2018** : Demande d'approbation d'un amendement a posteriori au budget 2018, d'un montant de **CHF 25'000.-** pour la réfection en urgence du chemin du réservoir
- 7) Divers et propositions individuelles

1) OUVERTURE ET APPEL

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et à tous pour cette séance du 9 octobre 2018. Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer et le Président déclare la séance ouverte.

2) ADOPTION DU PROCES-VERBAL ET DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est mis en discussion.

Hélène Genet informe qu'une erreur s'est glissée sur l'ordre du jour, il ne s'agit pas de deux préavis numéro 5, mais des préavis numéros 5 et 6. L'ordre du jour est accepté avec cette modification.

Annexé à la convocation, le procès-verbal de la séance du 19 juin 2018 est mis en discussion :

- Page 3 : « Votations »... remplacer « la canton » par « le canton » ;
- Page 4 : « Certificats de salaire 2017 »... remplacer « les membres du Conseil n'aurait... » par « les membres du Conseil n'auraient... » ;
Ecole ASIJ »... remplacer « L'école de Fey » par « L'école du Fey à Moudon » ;
- Page 5 : « Discussions »... remplacer « ceci et spécifié sur l'avis » par « ceci est spécifié sur l'avis » ;
- Page 6 : remplacer « Anne-Claire Anex » par « Marie-Claire Anex » ;
- Page 7 : rajouter à la fin de la phrase « Depuis 2012, la commune de Vucherens a vendu quelques m³ d'eau mais elle désire plutôt être en auto-alimentation. *Mais ceci n'est pas envisageable avec les installations actuelles.* » ;
- Page 8 : rajouter « ... pour le moment aucun *abri* d'arrêt de bus... » ;
« Dépôt de gazon » remplacer délai par solution et libre par stricte et contrôlé ;
- Page 9 : remplacer la pose d'un abri de bus par déplacement de l'abri de bus.

Avec 23 approbations et aucune abstention, le procès-verbal, y compris les modifications mentionnées ci-dessus, est accepté.

3) INFORMATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET COURRIER

Rien à signaler.

4) INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE

Denis Grosjean, Syndic

PPA

Le 21 juin, Mme Jacqueline de Quattro a signé l'approbation préalable du règlement du PPA, il est dès lors en vigueur. Après 10 ans de procédure, la commune de Vucherens est en règle avec la nouvelle LAT et le règlement cantonal.

Service technique intercommunal

Le service technique intercommunal aura ses bureaux à Lucens et les statuts ont été présentés au canton pour approbation. Le canton n'a pas souhaité que ce soit une Association de communes, mais une Association intercantonale de droit privé, comme, par exemple, la COREB. Durant le mois de novembre, une présentation sera faite aux Municipalités, et les Conseils Communaux décideront au mois de mai 2019 si oui ou non on s'engage. Début prévu mi-2019 si tout le monde est d'accord.

Les charges prévues pour ce service seront d'environ CHF 9'000.-/an (charge fixe pour le bureau et matériel) À ceci se rajoute une facture dépendante du travail qu'on leur demande durant l'année. Les coûts seront refacturés sur les dossiers traités. Il est indispensable pour la Commune de pouvoir s'appuyer sur des professionnels.

Sécurité routière

Les travaux de sécurité routière ont pris du retard, car le bureau Sabert SA ne pouvait commencer les travaux que le mois prochain. L'année prochaine, les travaux commenceront au Montillier et ensuite au virage à l'est du village, il y aura donc deux demandes de crédits l'an prochain. On perd une année, mais l'entreprise sera sur place, donc cela va s'enchaîner et cela coûtera meilleur marché que de les faire venir

chaque année. Vous serez informés et consultés sur déroulement des travaux au fur et à mesure.

Subventions énergies renouvelables

En 2017, les bénéficiaires pourront toucher le maximum des subventions. Quatre installations de capteurs solaires et une dizaine de stères de bois seront ainsi subventionnés pour un montant d'environ CHF 5'500.-. Et sur proposition de la commission, un montant équivalent pourrait être mis à disposition pour rendre plus écologique notre éclairage public. Je remercie la commission de l'énergie pour ses propositions.

Oxana Gueissaz

Association Sécutel Broye

Il s'agit de l'association pour les bracelets pour personnes âgées. Ce service est géré par l'ouest lausannois. Les clients devront toujours faire la demande au même endroit et les tarifs ne changent pas.

Sortie des aînés de Vucherens

Le 10 octobre, les aînés de Vucherens sont invités pour la sortie annuelle. Le repas se déroulera à la salle de Syens, et le traiteur sera Yves Chappuis.

Etienne Cherpillod

Esserts communaux

La Municipalité va procéder à la fin de la répartition des esserts communaux de Vucherens de 2019 à 2025. Il s'agit de baux de 6 ans.

Forêts

Suite à la gentille lettre d'une jeune fille habitant à Vucherens, nous avons organisé pour le 31 octobre prochain un après-midi de plantation d'arbres par les enfants de 5 à 10 ans. Les inscriptions sont encore possibles jusqu'à la fin de la semaine.

Une attaque de bostryches importante est en cours et risque de s'intensifier s'il continue à faire si chaud.

Ecole

Les travaux du collège de Servion arrivent à leur fin, les combles sont terminées et tout le monde est ravi.

Le Collège de Carrouge avance, avec des séances toutes les deux à trois semaines. Une présentation publique aura lieu en janvier 2019. La mise à l'enquête se déroulera au printemps 2019 et ensuite le lancement des appels d'offres.

Transports

Un nouvel horaire sera communiqué pour la rentrée du 29 octobre. Il y aura quelques petites modifications.

Rémy Favre

Consommation et analyse de l'eau

Des analyses d'eau ont lieu chaque année à Vucherens en mai et en septembre. Les résultats sont affichés au pilier public et sur le site internet. Les 5 échantillons de ce mois de septembre sont tous conformes. Aucune bactérie détectée.

Avec ce manque énorme de pluie, la commune a acheté environ 223m³ d'eau. Normalement en période d'étiage, on produit environ 109 litres d'eau/minute. On est plus bas de l'étiage qui a eu lieu en 2010. Pour l'installation des deux débitmètres, les travaux commencent demain matin et dureront environ 6 à 8 semaines.

Eaux claires, eaux usées et odeurs : un nouvel enfumage est prévu mi-novembre afin de déceler les causes des odeurs. Les propriétaires concernés seront avertis par les employés communaux ou par courrier.

Urbain Cherpillod

Infrastructure sportive Jorat-Mézières

L'entretien des infrastructures au terrain de football de Mézières (vestiaires...) est cofinancé par plusieurs communes. Le club de football a fait une étude pour refaire les vestiaires et les terrains. En effet, les vestiaires ne sont plus du tout adéquats (manque de places...) et manque de locaux annexes. Les coûts seront environ de CHF 440'000.- globalement et la part de Vucherens se monterait à environ CHF 27'000.-. La Municipalité est favorable.

Pour le terrain, il s'agit de créer un 3^{ème} terrain synthétique. Le premier problème est que la place envisagée est en zone agricole et le deuxième problème est le coût de ce terrain qui se monterait à CHF 1'600'000.-, donc CHF 110'000.- pour Vucherens.

- 5) **Préavis 05/2018** : Demande de crédit de **CHF 130'000.-** pour la transformation et l'aménagement de la classe Nord du collège et de l'annexe, pour y transférer les bureaux de l'administration communale
Commission: Eric Cherpillod, Christophe Dutoit et Fabien Chevalley.

Présentation par la Municipalité

Denis Grosjean, Syndic

Le préavis est très détaillé, nous n'avons pas grand-chose à ajouter. Nos prédécesseurs cherchaient déjà depuis quelques années un autre endroit pour le bureau communal. Environ CHF 1'000'000.- était prévu pour l'éventuelle acquisition d'un bâtiment. Cette solution est donc économique et un petit local sera prévu pour les diverses sociétés locales.

Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'adopter le préavis tel que présenté.

Discussions

Le Président demande s'il y a des remarques.

Suite aux questions et remarques de Jean-Blaise Held, la Municipalité précisent que :

- Suite à plusieurs visites de différents bureaux communaux, un comptoir sera installé dans le nouveau bureau communal pour séparer les employés communaux des visiteurs. Il y aura des ouvertures et celui-ci ne sera sûrement pas fixe.

Décision

Le préavis 05/18 – est accepté à l'unanimité.

- 6) **Préavis 06/2018** : Demande d'approbation d'un amendement *a posteriori* au budget 2018, d'un montant de **CHF 25'000.-** pour la réfection en urgence du chemin du réservoir.
Commission: Sébastien Cherpillod, Sylvain Vuagniaux et Gislain Grosjean

Présentation par la Municipalité

Denis Grosjean, Syndic

La Municipalité a vécu une sale période lors des derniers gros orages. Il y a eu beaucoup de dégâts à gérer en même temps. Il s'agissait soit de ne rien faire, soit d'agir dans l'urgence. Il nous a semblé évident qu'il fallait agir au plus vite sans suivre les procédures habituelles, car le chemin du réservoir amenait du tout-venant dans les conduites. Nous avons outrepassé nos compétences et nous nous en excusons, mais il nous semblait obligatoire de le faire.

Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'adopter le préavis tel que présenté.

Discussions

Le Président demande s'il y a des remarques/questions.

Suite aux questions et remarques de Jean-Blaise Held, Frédérique Plasschaert Marengo, Blaise Rion et Marie-Josée Held, la Municipalité précisent que :

- La réfection du chemin du Réservoir n'est qu'une partie de la résolution des problèmes d'écoulement. Il y a également des problèmes suite aux investigations effectuées avec des caméras dans les conduites : une conduite en direction du local des pompiers est obstruée et la grosse conduite le long de la Gotte commence avec un diamètre de 300mm pour descendre à 200mm. L'an prochain, nous viendrons avec une demande de crédit pour ces diverses réparations.
- Si le Conseil avait refusé cette demande d'approbation malgré que les travaux soient déjà effectués, la Municipalité aurait dû reporter ce montant au budget et aurait reçu un blâme.

Le Conseil Communal remercie la Municipalité d'avoir réagi aussi rapidement.

Décision

Le préavis 06/18 – est accepté avec 22 approbations et un avis contraire.

7) **DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

Consommation d'eau - Jean-Blaise Held

Jean-Blaise Held demande si la Municipalité a pris des mesures et donné des instructions aux habitants pour économiser l'eau. Rémy Favre informe que la Municipalité s'est posé la question début juillet. La commune de Mézières a donné des instructions (interdire le lavage au jet et le remplissage des piscines). La commune de Vucherens avait donné des instructions une année et avait gagné environ 5% de consommation d'eau seulement. La Municipalité a donc décidé de ne pas le faire cette année et compte sur une responsabilisation personnelle de chaque habitant. L'eau ne manque pas, mais chaque habitant doit en économiser personnellement.

Informations au pilier public – Pierre Béda et André Savary

Pierre Béda demande si les informations affichées au pilier public ne pourraient pas également être diffusées sur le site internet de la commune. Denis Grosjean, Syndic, précise que, par exemple, pour les avis mortuaires, c'est la famille qui décide si oui ou non on affiche l'avis. Les informations courantes et décisions municipales sont mises sur le site internet. André Savary précise que ce n'est pas une mauvaise idée, mais que selon la loi, l'affichage de certaines informations doit être fait au pilier public.

Chemin du Réservoir – Hélène Genet

Hélène Genet demande pourquoi le chemin du Réservoir s'arrête bien avant le réservoir. Ne pourrait-on pas demander au privé si on peut continuer le sentier ? Denis Grosjean, Syndic, précise que le chemin est du domaine public et après il y a un champ et nous avons juste une servitude. Pour aller jusqu'au réservoir, il faut utiliser l'autre chemin qui passe par derrière.

Sentier Gustave Roux – Hélène Genet

Hélène Genet informe qu'il manque un panneau vers l'entrée d'Agemo pour indiquer le parcours du sentier Gustave Roux. Etienne Cherpillod en prend bonne note et informe que c'est à Vuillens d'installer un panneau et en informera l'association du Sentier Gustave Roux.

Chemin derrière le chantier des Blancs – Pierre Béda

Pierre Béda informe qu'il y a un sapin en travers du chemin de la forêt vers le chantier des Blancs. Etienne Cherpillod en a déjà été informé et précise que le nécessaire sera bientôt fait.

Place de sport haut du village, pose d'une table et banc et réparation du panier de basket - Frédérique Plasschaert Marengo

Frédérique Plasschaert Marengo demande ce qu'il en est de sa demande d'installation d'une table et d'un banc au terrain de sport faite lors de la dernière séance. Etienne Cherpillod informe que la Municipalité a décidé de ne pas installer de table et de banc au terrain de sport, pour éviter des activités nocturnes des jeunes, car il y a des habitations proches. Il faudrait l'accord de ces derniers. En outre, aucune autre demande n'a été faite. Quant au panier de basket, il n'est pas cassé, mais seulement tordu et ne sera pas refait.

La prochaine séance se déroulera le mardi 4 décembre 2018.

Sébastien Cherpillod informe qu'il ne sera pas présent.

Le président remercie la Municipalité.

Le Président souhaite une belle fin de soirée à tous les membres.

La séance est levée à 21h01 .



Président
Luc-Olivier Bünzli



Secrétaire
Véronique Schrago